



Labège, le 24 mars 2021

**Compte rendu de la réunion publique
du conseil municipal du 23 mars 2021
à 20 h 30
salle des fêtes**

Présents :

Fathi AÏDLI, Jean-Louis ASTOR, Fabrice BAUDEAU, Jean-Paul BEYSSEN, Pierre BOUISSOU, Guy CASSE, Laurent CHERUBIN, Renaud DARDEL, Cécile GOMIERO-ALIBERT, Kelly LACROIX, Sandrine LASSUS, Cécile LAUR, Serge MILHET, Christelle PAILLE, Frédéric PERROT, Marc PRIDO, Karine ROVIRA, Claire SEVERAC

Absents excusés : Laurence BOUCHET, Gabriel BOUISSOU, Anne FAURES, Laurent GONZALEZ, Martine LAVERGNE, Anne VINCENT

Absents excusés ayant donné procuration :

Elodie CAMBOU à Serge MILHET

Éric CHERDO à Cécile LAUR

Lauriane GARCIA à Renaud DARDEL

Désignation du secrétaire de séance :

☛ Kelly LACROIX est désignée secrétaire de séance.

I. INFORMATIONS

Monsieur le maire ouvre la séance et précise qu'elle est retransmise en direct sur YouTube.

Un point épidémiologique au 18 mars 2021 est fait quant à l'évolution de la pandémie de Covid-19 concernant le département de la Haute-Garonne.

Monsieur le maire précise que le couvre-feu est avancé à 19 h 00 depuis le samedi 20 mars. En conséquence, la mairie fermera ses portes à 18 h 00. Concernant la médiathèque, les horaires d'ouverture sont les suivants :

- Mercredi 10 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 18 h 45
- Vendredi 14 h 00 – 18 h 00
- Samedi 10 h 00 – 12 h 30 / 14 h 00 – 17 h 30

Il est indiqué aux membres du conseil municipal que le 13 avril 2021 un conseil municipal privé d'une heure précèdera la séance publique du conseil à la salle des fêtes.

Monsieur le maire rappelle que le 1^{er} tour des élections des conseillers régionaux et départementaux aura lieu le 13 juin 2021 et le 2^d tour le 20 juin 2021. Les administrés ont jusqu'au vendredi 07 mai 2021 pour déposer à la mairie une demande d'inscription sur les listes électorales pour participer au scrutin.

Désormais, les administrés ont la possibilité de faire une demande de procuration via le site : maprocuration.gouv.fr. Une fois l'inscription en ligne terminée, ils devront se rendre à la gendarmerie ou au commissariat pour communiquer le numéro de dossier attribué et faire vérifier leur identité. La mairie recevra cette demande de façon dématérialisée. L'administré sera informé par message électronique si sa demande est conforme.

Pour se conformer à la législation européenne, à compter du 02 août 2021, une nouvelle carte nationale d'identité (CNI) sera déployée en France. Les motifs de demande et la procédure de délivrance restent inchangés. La durée de validité de ce nouveau titre est de 10 ans pour l'ensemble des usagers. Les CNI en cours de validité au 02 août 2021 restent valables. La particularité de ce nouveau titre est que des données biométriques seront contenues comme par exemple les deux empreintes digitales de l'utilisateur.

Le Sicoval invite l'ensemble des élus municipaux du territoire à rejoindre, via visioconférence, le vote du budget 2021 le mardi 06 avril 2021 de 15 h 00 à 18 h 00.

Dans le cadre du projet d'un tiers lieu autour du numérique à la salle de la Rotonde, des travaux vont débuter début avril 2021. Dès lors, les réunions des commissions municipales et extra-municipales ne pourront plus avoir lieu à la Rotonde. En conséquence, selon le nombre de participants, les élus pourront se réunir soit à la salle des fêtes soit à la salle de réunion de l'extension de la mairie.

II. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 02 mars 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de procès-verbal du 02 mars dernier.

III. URBANISME

2. Tirage au sort des membres de la commission extra-municipale pour l'aménagement d'un giratoire RD 16 – Avenue Georges Brassens

Le conseil municipal prend acte de la désignation des 12 membres.

3. Approbation du pacte urbain associé aux projets 3e ligne de métro, ligne aéroport express et connexion ligne B

Approbation à l'unanimité.

4. Contribution de la commune au raccordement-renforcement électrique des parcelles cadastrées section BH numéros 11, 15 et 17, sises voie L'Occitane. Abroge et remplace la délibération n° 086D_2020 du 15/09/2020

Approbation à l'unanimité.

IV. COMPTABILITÉ - FINANCES

5. Compte de gestion 2020 de la commune

Approbation à l'unanimité.

6. Compte de gestion 2020 régie transport

Approbation à l'unanimité.

7. Compte administratif 2020

Monsieur le maire a quitté la salle des fêtes pour la mise au vote du compte administratif 2020, sous la présidence de Monsieur Fabrice BAUDEAU.

Approbation à l'unanimité.

V. VOIRIE

8. Lancement de la procédure d'alignement – Chemin de la Fontaine Saint-Sernin

Approbation à l'unanimité.

VI. TRAVAUX, MARCHÉS ET SERVICES EN DÉLÉGATION

Le conseil municipal prend acte des travaux pris en délégation joints à la convocation du conseil municipal.

L'ordre du jour ayant été traité en totalité, Monsieur le maire lève la séance à 22 h 50.